

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ACTUALITÉS

Il arriva un jour que l'Académie, quelque temps après sa fondation, voulant faire honneur à un personnage considérable de l'entourage de Louis XIV, le nomma académicien sans l'avoir consulté. Celui-ci, qui se souciait peu des honneurs littéraires, déclina cette distinction; et l'Académie, un peu froissée, mais avertie pour l'avenir, décida sagement que désormais nul ne serait élu académicien, s'il n'avait sollicité de l'être.

Si pareil règlement existait dans les statuts de la Légion d'honneur, le Conseil de l'ordre ne se serait pas vu infliger, la semaine dernière, le « non possumus » que l'on sait, par l'évêque de Nice. On a fait beaucoup plus de bruit qu'il ne convenait autour de cet incident où il n'y avait pas, après tout, de quoi fouetter un chat, ni interpellé un ministre.

Il est certain que la Légion d'honneur s'honore en appelant à elle les Faidherbe, les Pasteur, les Duruy, les Sully-Prudhomme, les Lavignier; il n'est pas moins certain que le prestige de l'Ordre ne se trouve pas rehaussé par des légionnaires dont la notoriété n'est pas d'un très bon aloi; mais il est bien évident aussi que la Légion d'honneur ne perd ni ne gagne au refus dédaigneux de M. Chapon, évêque de Nice.

Ce refus, d'ailleurs, est-il si dédaigneux qu'il voudrait le paraître? Il apparaît bien, par les termes de la lettre du prélat récalcitrant, que les circonstances seules l'ont empêché d'accepter la distinction qu'on lui offrait, et qu'en d'autres temps, ou proposée par un autre ministre, il l'eût reçue avec reconnaissance. J'aimerais mieux que ce refus eût été dicté par un sentiment plus chrétien, l'humilité par exemple, et le mépris des vanités de ce monde. Je sais, quant à moi, des évêques, voire un archevêque qui n'ont pas voulu et ne voudront jamais être décorés pour ce seul motif, et ils se mettent ainsi d'accord avec la doctrine de renoncement qu'ils prêchent. Rien de plus légitime ni de plus honorable.

On n'en saurait dire autant de l'acte de l'évêque de Nice, qui a bien l'air d'une mesquine taquinerie à l'adresse du gouvernement. Et puis, en se solidarissant avec les congrégations, M. Chapon, ainsi d'ailleurs que tous les évêques qui pensent comme lui, ne me paraît pas discerner clairement quel est son véritable intérêt et celui de l'Eglise catholique de France. En disant que la loi sur les associations n'était que le commencement d'une série de mesures qui, de proche en proche, devaient aboutir à la proscription de toute religion dans notre pays, M. Viviani a exprimé une idée et un désir personnels. Or, il ne manque pas chez nous de personnes qui verraient sans regret mettre au pas, même supprimer légalement les jésuites, lazaristes, capucins et autres Assommoirs, ennemis déclarés de notre société moderne, et qui s'opposeraient de toutes leurs forces à toute atteinte dirigée contre l'Eglise de France et le clergé séculier, en tant du moins qu'il se montre respectueux du Concordat et de son statut organique.

Mais les évêques, en trop grande majorité, se refusent à voir que leur prérogative n'a pas d'adversaire plus pernicieux que les moines, dont les empiètements continus, même sur les attributions épiscopales et paroissiales, ne tendent à rien moins qu'à rassembler tout ce qui concerne le culte entre les mains d'un clergé régulier et cosmopolite, au détriment de notre clergé séculier et national.

Un évêque qui voudrait comprendre devrait être, dans la lutte contre les congrégations, le loyal auxiliaire du gouvernement, qui, en somme le protège.

P. B.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 5 Février 1901

M. Benoist, député de la Meuse, est validé. M. Maurice Faure demande que son interpellation sur la catastrophe de la gare de Valence soit fixée le plus tôt possible.

M. Baudin demande qu'elle soit fixée à vendredi à la suite de l'ordre du jour, ce qui est adopté.

La Chambre revient au débat sur les associations on en est à l'article 3.

M. Gay soutient un amendement présenté par M. Renault-Morlière sur l'article 3.

M. Gay soutient que quiconque faisant partie d'une association peut s'en retirer quand il lui plaît, malgré qu'il ait pris un engagement, ce que conteste M. Trouillot.

M. Massabau soutient la proposition de M. Gay.

L'amendement Renault-Morlière est adopté par 276 voix contre 256 et l'article 3 est ensuite voté.

Sur l'article 4, l'abbé Lemire dépose un amendement qui tend à modifier le texte de la commission, au sujet de la déclaration d'association qui devra être faite à la mairie et non à la préfecture.

Cet amendement combattu par M. Trouillot est rejeté par 368 voix contre 187.

M. Cunéo d'Ornano dépose également un amendement tendant à ce que la déclaration de toute association soit faite au parquet du tribunal de l'arrondissement.

Par 372 voix contre 157, cet amendement est repoussé.

L'article 4 est voté.

Sur l'article 5, M. Piou demande que toute association qui a fait les déclarations prévues à l'article 4 a, de plein droit la personnalité civile.

M. Waldeck-Rousseau et M. Trouillot combattent cet amendement qui est en fin de compte retiré par son auteur.

Par 427 voix contre 93, un amendement de M. Cunéo d'Ornano est repoussé.

L'ensemble de l'article 5 est adopté, et la séance est levée.

Sénat

Séance du 5 Février 1901

Le Sénat continue la discussion du budget.

M. Labbé dit que l'état sanitaire dans l'armée est excellent; mais il demande que l'on prenne des mesures pour empêcher l'extension de l'alcoolisme.

M. le général André expose les vues de son administration, relativement à l'hygiène des corps de troupe.

Il combattra, dit-il, l'alcoolisme par tous les moyens.

Divers chapitres du budget de la guerre sont votés.

M. Delpuch déclare qu'il faudrait se préoccuper de l'enseignement donné à St-Cyr, de façon que cet enseignement concourût au rétablissement de l'unité morale de l'armée.

M. Delpuch conteste en outre l'utilité du Prytanée de la Flèche.

M. Déandris dépose un amendement tendant à majorer de 317,000 francs le crédit proposé en rétablissant l'augmentation votée par la Chambre pour le vin, le cidre, la bière à distribuer aux troupes.

M. le Ministre de la guerre demande que ces

317,000 francs soient donnés pour l'amélioration de l'ordinaire.

Le rapporteur combat l'amendement de M. Déandris; après discussion, cet amendement est repoussé par 171 voix contre 89.

Les derniers chapitres du budget de la guerre sont votés.

Et la séance est levée.

Séance du 6 février 1901

Le Sénat aborde le budget de la marine.

M. Cabart-Danneville critique l'instabilité dans le personnel de l'administration centrale de la marine.

L'école navale, dit-il, semble menacée de bouleversement prochain.

Il y aurait lieu d'augmenter le nombre des officiers.

Il critique en outre le rattachement de l'infanterie de marine à la guerre.

M. Pouthier de Chamillard dit que le ministre a commis un acte inqualifiable en supprimant la célébration du vendredi saint.

M. de Lanessan répond qu'il a simplement protégé la liberté de conscience.

On passe au vote des articles.

Le général Mercier parle sur la possibilité d'un débarquement de nos troupes en Angleterre.

Il demande qu'un crédit de l'article 1, soit transporté à l'article 2.

Le ministre combat l'amendement.

M. Leydet reproche au général Mercier d'avoir fait transporter nos canonniers à Madagascar par des vaisseaux anglais.

M. Mercier répond que les offres avaient été faites aux armateurs français.

Le budget de la marine est voté; on passe au budget de l'instruction publique.

M. Denois présente des observations au sujet de l'enseignement secondaire qui subit dit-il, une crise; il signale les inégalités qui existent quant au traitement et au classement dans la situation des professeurs de l'enseignement secondaire.

M. Leygues conteste qu'il y ait une crise, et promet de porter remède aux besoins des professeurs.

Et la séance est levée.

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Sur l'article 14 de la loi sur les associations, relatif à la dissolution des congrégations qui ne seraient pas autorisées et à l'attribution de leurs biens, MM. Klotz, député de la Somme, Du Jardin-Beaumeiz, député de l'Aude, et un certain nombre de leurs collègues, se proposent de déposer un amendement dont voici le sens général:

1^o Attribuer une pension viagère convenable aux membres de la congrégation dissoute âgés de plus de cinquante ans et affiliés à la congrégation depuis plus de deux ans;
2^o Mettre à la charge de l'Etat les vieillards, enfants malades, incurables qui étaient à la charge de la congrégation dissoute.

On dit que le gouvernement accepte cet amendement.

Le groupe radical socialiste a voté dans sa réunion la motion suivante:

« Le groupe radical socialiste dans l'intérêt de l'adoption du projet de loi sur les associations, décide que, sans entraver les initiatives individuelles, il ne votera que les amendements acceptés par l'ensemble de la délégation des groupes républicains. »

EN CHINE

Famine terrible

D'après des informations dignes de foi, reçues de Si-N'Gan-Fou, la famine qui sévit dans le Chan-Si et dans le Chen-Si est sans précédent dans l'histoire de la Chine. On estime que les deux tiers de la population manquent de vivres. Le froid, très vif, vient s'ajouter à la famine. Il n'y a pas de combustible, et on prend le bois entrant dans la construction des maisons pour se chauffer.

Le prince Ching a dit à M. Conger que les habitants de ces provinces en étaient réduits à manger de la chair humaine et que les hommes mangeaient leurs femmes et leurs enfants. Il y a, d'ailleurs, un nombre effroyable de meurtres d'enfants: les parents préfèrent les tuer que de les voir mourir de faim.

Le *Morning Post*, commentant cette dépêche, dit qu'il faut absolument que l'opposition interpelle le gouvernement sur les affaires de Chine, aussitôt que le Parlement sera réuni. Les opérations militaires ont été conduites avec une brutalité inouïe, et on ne peut s'expliquer la mise en route des dernières expéditions que par le désir des officiers de recueillir du butin.

Au Transvaal

Un assassinat

M. Jean Elloff, frère du gendre du président Krüger, a reçu par le dernier courrier la nouvelle que sa belle-sœur a été fusillée par des soldats anglais. Ceux-ci voulaient mener en captivité son mari. Elle s'y opposa et le couvrit de son corps. Les soldats, perdant patience, la tuèrent à bout portant. Elle mourut dans les bras de son mari. Elle avait reçu deux balles dans la tête.

INFORMATIONS

Les Méfaits de l'Air comprimé; Nombreux Blessés

Un grave accident s'est produit mardi soir, à six heures, boulevard des Filles-du-Calvaire, à Paris.

Deux employés de la Compagnie parisienne de l'air comprimé étaient occupés à poser, dans une conduite d'air qui se trouve sous la chaussée du boulevard des Filles-du-Calvaire, un compteur destiné à faciliter les recherches des fuites d'air comprimé qui se produisent journellement. Un troisième ouvrier était de faction sur le trottoir près du regard d'égoût pour empêcher les passants d'approcher. Pour accomplir leur travail, ils avaient placé un tampon à chaque bout de la conduite à laquelle ils travaillaient. Ils étaient occupés depuis une heure environ, quand le tampon placé en face de la rue des Filles-du-Calvaire céda sous la poussée de l'air. Une explosion formidable se produisit, le trottoir vola en éclats et de nombreux passants furent atteints par des débris de bitume.

Quant aux trois ouvriers, ils ont été très grièvement blessés. L'un d'eux, nommé Marius Bucher, quarante-et-un ans, contrôleur à la Compagnie, qui se trouvait au moment de l'explosion devant le tampon qui a éclaté, a été projeté avec une violence extrême hors de l'égoût et il est retombé inanimé, le corps en sang, sur le trottoir. Son camarade, resté dans l'égoût, a été retiré, par les pompiers accourus sur les lieux quelques instants après la catastrophe; il ne donnait plus signe de vie. Le troisième a été atteint au visage et sur le corps par des éclats de bitume. Après avoir reçu quelques soins dans la pharmacie, les malheureux ont été transportés à l'hôpital.

De nombreux passants ont également reçu de multiples contusions; presque tous ont pu regagner leur domicile après un pansement provisoire, mais quelques-uns plus grièvement blessés ont dû être transportés à l'hôpital. Bien que très grave, leur état ne met pas, croit-on, leurs jours en danger. Dans la soirée, les ingénieurs de la Compagnie sont descendus dans l'égoût et ont placé à chaque bout de la conduite des tampons dits de « sûreté » plus résistants que les premiers.

Dans la mer de Cerigo

A la suite d'investigations dans la mer de Cerigo, les scaphandriers ont retiré une statue de bronze de grandeur naturelle d'une rare beauté et d'une conservation parfaite. La figure est très ressemblante à l'Hermès de Praxitèle. Les scaphandriers ont retiré aussi diverses statuettes en bronze parfaitement conservées.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1875

Le numéro 4,403 gagne 100,000 francs.
Le numéro 281,662 gagne 50,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 197,047, 21,654, 130,615.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 11,414, 254,438, 460,976, 14,924.

Vingt-cinq numéros gagnent chacun 1,000 francs :

Obligations Communales 1879

Le numéro 477,960 gagne 100,000 fr.
Le numéro 271,724 gagne 25,000 fr.
Six numéros gagnent chacun 5,000 fr.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations Communales 1880

Le numéro 242,856 gagne 100,000 fr.
Le numéro 766,721 gagne 25,000 fr.
Six numéros gagnent chacun 5,000 fr.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations Communales 1899

Le numéro 424,950 gagne 150,000 fr.
Le numéro 288,655 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations Communales 1891

Le numéro 590,415 gagne 100,000 fr.
Le numéro 397,005 gagne 10,000 fr.
Le numéro 82,664 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Fatale Imprudence

Un bien pénible accident survenu à Luxey (Landes) a plongé dans le deuil et le chagrin deux des plus honorables et estimées familles du pays.

M. Raymond Lagardère, âgé de 24 ans, était occupé à emmancher un ciseau et pour arriver à ses fins, il commit la maladresse de placer le tranchant large de trois centimètres environ contre son ventre, puis ayant saisi le manche, il l'enfonça de toutes ses forces. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le ciseau avait coupé tous les vêtements de M. Lagardère et pénétrait profondément dans le corps, lui faisant une large entaille.

Il eut juste le temps de rentrer chez lui et de se jeter dans les bras de sa femme, seule en ce moment, en lui criant : « Marthe, je me suis tué ! »

Malgré les soins qui lui furent donnés par les personnes présentes en l'absence de tout médecin, ce malheureux rendait le dernier soupir dans la soirée. On juge du désespoir de toute la famille.

Les obsèques de la malheureuse victime de cet affreux accident ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence accourue de tous côtés.

CHRONIQUE LOCALE

Remerciements aux électeurs

M. Costes adresse aux délégués sénatoriaux la lettre de remerciements suivante :

Cahors, 5 février 1901

Mon Cher Electeur,

Dans le scrutin sénatorial du 3 février, vous m'avez donné, par vos libres suffrages, la marque la plus éclatante de votre estime et de votre confiance.

Je vous en remercie très sincèrement.

Par mes constants efforts j'essaierai de me montrer toujours digne du grand honneur que vous m'avez fait, et, fidèle à mon passé politique, je tiendrai haut et ferme le drapeau de notre vaillante démocratie.

Avec l'expression de ma plus vive reconnaissance, je vous prie, Cher Electeur, de vouloir bien croire à mes sentiments les plus dévoués.

J.-H. COSTES,
Sénateur.

Élection au Conseil général

DU 10 FÉVRIER

CANDIDAT RÉPUBLICAIN RADICAL

J.-H. COSTES

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE DISCIPLINE
DES NOTAIRES,

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
MAIRE DE CAHORS,

SÉNATEUR DU LOT

M. Costes adresse aux Électeurs du canton Sud de Cahors la circulaire suivante :

Cahors, le 4 Février 1901.

CHERS ÉLECTEURS

Vous êtes appelés, le 10 février, à élire un représentant au Conseil général.

Le comité républicain, mes meilleurs amis et de nombreux compatriotes m'ayant proposé la candidature au siège laissé vacant par mon excellent ami et très regretté M. Delport, j'ai cru devoir l'accepter, et j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.

Vous me connaissez tous. Vous savez combien sont fermes mes opinions républicaines et que! est mon dévouement à la cause de la démocratie.

Mes efforts constants pour remplir mon devoir m'ont valu, de la part de mes concitoyens, une confiance qui fait le plus grand honneur de ma vie.

En m'élevant aux premières fonctions municipales et à la haute dignité de Sénateur, ils m'ont donné le plus précieux témoignage de leur estime et de leur sympathie. Initié, depuis plus de vingt ans, à la pratique des affaires administratives dont la connaissance est si utile pour quiconque doit remplir un mandat public, je crois être en situation de défendre vos intérêts.

En contact habituel avec vous, je connais vos besoins et vos aspirations sont les miennes.

Électeurs du canton Sud,

Si vous m'honorez de vos suffrages vous pouvez compter sur moi; mon dévouement le plus absolu vous est acquis.

J.-H. COSTES,

Chevalier de la Légion d'honneur,
Président de la Chambre de Discipline des Notaires,
Président du Conseil d'Arrondissement,
Maire de Cahors

SÉNATEUR DU LOT.

Voici l'appel que les conseillers municipaux de Cahors, adressent aux électeurs du canton Sud, en faveur de la candidature radicale de M. Costes :

Électeurs,

Dans le scrutin sénatorial du 3 février, la Démocratie du département vient de remporter une nouvelle et éclatante victoire.

Toutes les fractions du parti républicain ont donné un admirable exemple de cohésion et de discipline. Elles ont fait triompher, par 450 voix contre 185, l'honorable M. Costes, maire de Cahors, candidat du Comité de Concentration républicaine.

De la Réaction à jamais vaincue, il ne reste plus que des débris impuissants.

Le suffrage restreint a noblement rempli son devoir!

C'est maintenant au suffrage universel qu'il appartient de remplir le sien et il n'y faillira pas!

Dans le scrutin du 10 février, les électeurs du Canton Sud auront l'honneur de conduire à la victoire le drapeau de la Démocratie, une seconde fois confié par le Comité de Concentration républicaine aux mains loyales de notre nouveau sénateur.

M. Costes est déjà votre représentant au Conseil d'arrondissement qu'il préside avec tant d'autorité.

Vous serez heureux, nous en sommes sûrs, de l'appeler à siéger dans l'Assemblée départementale, où il pourra rendre de plus utiles services.

Vous donnerez ainsi à M. Costes, votre fidèle mandataire, un nouveau témoignage de confiance et d'affection.

Vive la République Démocratique!

Les membres du Conseil municipal
de Cahors :

Mazières, Parazines, adjoints,
Combarieu, Delbru, Delfour,
Besse, Delpech, Soulié, Lacroix,
Clary, Vincens, Rouffl, Brunies,
Combelles, Périé, Tassart, Fournié,
Cloup, Vinel, Rous, Cagnac.

La Candidature Séguy

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que l'honorable M. Séguy, cédant aux sollicitations impérieuses de sa conscience, pose sa candidature à l'élection cantonale du 10 février.

M. Séguy croit que les tendances du suffrage restreint peuvent être en désaccord avec celles du suffrage universel.

Au Journal du Lot nous estimons aussi que la lutte pour les idées, pour les principes ne doit jamais être abandonnée. Sur ce point, tout au moins, nous sommes certainement en communion de pensée avec l'honorable M. Séguy qui, sans ambition aucune, par pur esprit de devoir et de sacrifice, n'a pas hésité à se jeter dans la mêlée, tenant haut et ferme la bannière fleurdelysée qu'il brandit devant les républicains étonnés.

M. Séguy ne pouvait donc pas reculer devant la bataille qui lui était offerte.

Nous félicitons vivement le distingué syndic de faillites et nous attendons avec impatience son nouvel appel aux électeurs. Espérons que la grammaire n'y sera point traitée par l'honorable M. Séguy avec ce mépris hautain qui s'épale à la première page de l'Alliance du 2 février.

Le désintéressé et généreux agent d'assurances voudra mépriser le Journal du Lot mais il reviendra au respect du bon français et des règles ordinaires de l'enseignement primaire.

Si la candidature de l'éminent M. Séguy est un fait acquis, les électeurs républicain, du Canton Sud n'auront pas de mal à trouver leur chemin.

L'honorable M. Séguy ne nous en voudra pas si à sa politique royaliste et nationaliste, nous préférons la politique républicaine radicale de M. Costes, celle que 450 délégués sénatoriaux ont ratifiée le 3 février.

Nous saluons avec émotion le nouvel acte d'héroïsme obscur, mais méritoire, de M. Séguy et nous prions les électeurs du Canton Sud de voter en masse pour M. Costes au risque d'étouffer dans l'œuf le premier ténor nationaliste de la région.

LA BONNE ALLIANCE !!!

Parlant le 2 février de l'élection sénatoriale du lendemain, l'Alliance disait :

« L'élection de M. Séguy est acquise... »
« De tous côtés les meilleures nouvelles... »
« La foire a donné les plus belles espérances... »
« Le Comité est désorienté... »
Etc., etc.

Le 5 février, l'Alliance se contentait de donner le résultat de l'élection tout comme si elle avait joué dans cette affaire le rôle d'une Revue agricole !

Nous aurons mieux sans doute avec le Quercinois et la Défense !

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XVI

LES ESCADRONS D'IVOIRE

Il leva les yeux vers elle, vit l'éclat de sa brillante chevelure, l'arc de ses fins sourcils, ses yeux rêveurs et impérieux; c'était un visage singulièrement éblouissant; mais surtout au milieu de l'ombre douteuse des bannières flottantes du désert et de la rude et rébarbative existence du camp, où une fille de joie et une cantinière étaient tout ce qu'on avait jamais vu de son sexe, et encore les pauvres infortunées étaient-elles endurcies, bronzées, halées, saturées d'eau-de-vie, et avaient-elles perdu toute ressemblance avec tout ce qui constitue la beauté des femmes.

— Vous avez un talent exquis. Sont-ils à vendre ? — lui demanda-t-elle.

Elle s'adressait avec la gracieuse et négligente courtoisie d'une grande dame à un brigadier de chasseurs, s'occupant peu de lui, mais beaucoup des rois d'ivoire et de leurs soldats, les Zouaves et les Bédouins.

Il sont à votre disposition, madame.

— Et leur prix ?

Elle venait d'acheter une foule d'objets aux hommes en faisant le tour de la tente et, tout en parlant, elle tira plusieurs billets de banque.

Jamais l'amertume de la pauvreté ne l'avait frappé plus vivement que lorsque cette jeune patriote lui offrit son or.

Le vieux fond l'emporta; il oublia qui et où il était; il s'inclina comme il était accoutumé à s'incliner au cercle de Saint-James.

— L'honneur de vous les offrir, si vous daignez les accepter, madame.

Il oublia qu'il n'était plus ce qu'il avait été autrefois.

Il oublia qu'il n'était qu'un soldat devant une femme noble dont il ne connaissait pas même le nom.

Elle se tourna pour le regarder, ce qu'elle n'avait pas fait encore, tant elle avait été absorbée par les pièces de l'échiquier et si minime était la place qu'un simple chasseur occupait dans ses pensées.

Il y avait une extrême surprise, il y avait quelque chose comme le sentiment d'une offense et surtout encore plus de froideur dans son regard; une froideur de regard fière et languissante, qui pourtant s'adoucit légèrement lorsqu'elle vit qu'il avait parlé avec une courtoisie d'intention indiscutable.

Elle inclina sa gracieuse et royale tête.

— Je vous remercie. Votre travail ne peut m'appartenir que si je l'achète.

Et en disant cela, elle posa le Roi-Blanc parmi sa petite troupe d'Arabes d'ivoire et alla rejoindre ses amis.

Le visage de Cecil pâlit légèrement sous la

teinte chaude que le soleil et le vent du désert y avaient laissée; il replaça les pions dans leur boîte de noyer et les fit disparaître sous son paquetage.

Puis il resta immobile comme une sentinelle; les grandes peaux de léopard qui étaient derrière lui jetant une teinte sombre que les galons et les boutons de son uniforme avaient de la peine à rompre, il ne bougea pas avant que l'écho des voix et le nuage des falbalas, l'odeur des dentelles parfumées et l'éclat des uniformes des officiers d'état-major eussent disparu et laissé les soldats seuls.

Ces mots froids et insouciant tombés des lèvres d'une femme l'avaient plus profondément froissé qu'un fer rouge ne l'eût brûlé; on venait de lui rappeler tout ce qu'il avait perdu.

— Quel idiot je suis encore ! — pensa-t-il en sortant de la tente. — Il y a longtemps que je devrais avoir oublié que j'ai eu autrefois les droits d'un homme du monde.

Ainsi donc les sculptures lui avaient causé une joie réelle et une vive angoisse ce jour-là... la cantinière lui avait pardonné... la femme aristocratique lui avait percé le cœur au moyen de ces jouets blancs, fragiles et artistiques, qu'il avait taillés pendant des nuits solitaires sous la tente, près des feux rougeâtres du piquet, à l'ombre des figuiers sauvages, au milieu du bruit des campements arabes.

— Il faut que je demande à être envoyé à cent lieues d'ici, — pensa-t-il. — Ici, je deviens amer, agité, impatient... Ici le passé me frappe toujours sur l'épaule... ici, j'arriverais

bientôt à regretter, à m'irriter et à regarder en arrière comme une femme sans courage. Là-bas, avec mon cheval et ma troupe, je suis un soldat et rien de plus; tant mieux. Je ne serais pas autre chose tant que je vivrai. Et parbleu ! je ne sais pas ce que l'on doit désirer d'autre, c'est une bonne vie. Il ne faut pas tourner de compliments aux grandes dames, voilà tout, ce n'est pas là une grande privation. Mes échecs ne s'en trouveront pas plus mal d'ailleurs; son petit havanais les aurait cassés la première fois qu'il aurait renversé la table.

Cecil se prit à rire un peu, tout en marchant, en fumant; il lui restait encore cette ancienne philosophie insouciant, mobile et indolente d'autrefois, et il était toujours disposé à repousser et à mettre de côté toutes les afflictions quand elles se présenteraient.

Quoiqu'il eût acquis beaucoup de gravité et de réflexion, il lui restait encore beaucoup d'insouciance; et dans certains moments, il n'y avait pas de lion plus indifférent ni plus nonchalant dans toute l'armée que Bel-à-Voir.

Sous sa douceur, il y avait toujours en lui du sang sauvage, et cette sauvagerie n'était pas atténuée par les terribles excitations semblables à celles du champagne des années périlleuses et aventureuses qu'il avait passées.

— Je me demande si je pourrai jamais faire savoir au colonel qu'il pourra bien une fois aller trop loin ! — se dit-il, dans un accès de rêverie plus sombre et plus grave.

(A suivre.)

ERRATUM

Dans l'article du « Promeneur » du 5 février, lire : « C'est la Dualité sainte du Quercinois ! » au lieu de « c'est la qualité etc. »

Est-ce vrai ?

Sous toutes réserves, à la dernière heure, on nous affirme, qu'à la suite d'une réunion privée, tenue hier soir, aux Variétés, les nationalistes, après avoir ouï lecture de divers télégrammes, et plusieurs discours très éloquents, auraient décidé de présenter un candidat à l'élection de dimanche, et auraient voté l'ordre du jour suivant :

Considérant que le drapeau nationaliste ne saurait tomber en quenouille; que la France et l'armée dans les personnes du grand patriote méconnu Mercier, et du grand martyr Déroulède, ne peuvent souffrir plus longtemps;

Considérant que les républicains deviennent de plus en plus arrogants; que leurs journaux élèvent l'injure et la calomnie à la hauteur d'un principe;

Considérant que le comité nationaliste de Cahors, ne doit pas subir la honte d'une reculade.

Décide qu'il présentera un candidat à l'élection de dimanche.

En outre, comme la courtoisie est la principale qualité des membres du comité, celui-ci charge un camarade de présenter à M. Costes les félicitations de tous les nationalistes qui sont heureux d'applaudir à son succès du 3 février.

Un officier d'Académie est chargé de rédiger le programme.

Dans une prochaine réunion, le comité désignera définitivement le candidat, qui devra faire triompher le drapeau du parti.

Le choix du comité portera sur le Directeur de la Défense ou sur l'éminent libraire, officier d'Académie. L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

Et la séance est levée.
Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la prochaine réunion.

Perception

Par arrêté préfectoral en date du 6 février, M. Gizard Elie-Louis, instituteur à Cazals, est nommé percepteur à Cabrerets, en remplacement de M. Advier, appelé à la perception de Saint-Géry.

Nos sincères félicitations.

Bal du Véloce-Sport-Cadurcien

Le V.-S. C. donnera dimanche prochain 10 février, à neuf heures du soir, au buffet de la gare, son bal annuel.

Les invitations ont été lancées, et les préparatifs sont poussés avec la plus grande activité.

La soirée promet d'être excessivement brillante.

Caisse nationale d'épargne postale

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de janvier 1901

Versements reçus de 1,487 déposants, dont 349 nouveaux	295,771 27
Remboursements à 595 dép. dont 100 pour solde	169,674 14
Excédent des versements	126,097 13

Viande de Boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de janvier, pour la boucherie cadurcienne :

79 bœufs pesant 49.852 kilos; 39 vaches pesant 15.796 kilos; 679 moutons pesant 22.041 kilos; 151 veaux pesant 15.205 kilos; 67 porcs pesant 12.622 kilos; chevaux et mulets, 7.

Soit, au total, 1.015 animaux de races et de qualités diverses pesant ensemble, chevaux et mulets non compris, 115.516 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 5 au 7 février 1901

Mariages

Vaysse Paul, cultivateur et Delpont Francoise, sans profession.

Buffant Jules, facteur des postes et Couderc Clara-Juliette-Constance, robeuse.

Décès

Delorme Antoine, chanteur ambulancier, 50 ans, à l'hospice.

Pinède Jean, cultivateur, 72 ans, à l'hospice.

Musique du 7^{me} de ligne
PROGRAMME DES 7 ET 10 FÉVRIER 1901
Polka Marche des Anglais, Allier.
Les Diamants de la Couronne, Ouvr. Auber.
La nuit, valse, Métra.
Mignon, fantaisie, Thomas.
Marche d'Auvergne, Ganne.
De 3 à 4 heures (Allées Fénélon).

Arrondissement de Cahors

BLARS. — Dissolution du conseil municipal. — Le président de la République sur la proposition du ministre de l'intérieur, considérant que, par suite de la division du conseil municipal de la commune de Blars (Lot), aucune des affaires soumises, à cette assemblée ne peut aboutir et que notamment les budgets n'ont pu être votés;

Considérant que cet état de choses, s'il se prolongeait, serait de nature à compromettre gravement les intérêts communaux.

Décète; Le conseil municipal de la commune de Blars (Lot) est dissous.

Sont nommés membres de la délégation spéciale chargée des affaires communales.

MM. Delfau André, président; Bras Auguste, Bornes Jean.

SAULIAC. — M. Salgues de Génies a donné sa démission de maire et de conseiller municipal de notre commune.

M. Arjac Elie, adjoint, a suivi M. Salgues dans sa retraite.

Serait-ce le départ de la religieuse qui a amené ces deux retraites ?

ARCAMBAL. — Le danger des armes à feu. — Ces jours derniers, le conscrit Espéret, cultivateur aux Mazuts (commune d'Arcambal), arrangeait un pistolet.

A un certain moment, il posa la main sur l'ouverture du canon, et pressa sur la détente.

Le coup partit et la charge alla se loger dans la main gauche de l'imprudent.

M. le docteur Darquier appelé, donna les premiers soins au blessé dont l'état est assez grave.

C'est, durant cette période du tirage au sort, le 4^e conscrit du Lot qui se blesse avec une arme à feu.

On sait en effet, que dans certaines campagnes, cette fête des conscrits ne serait pas complète si ces derniers stupidement ne faisaient partir quelques coups de pistolet.

PUY-L'ÈVÈQUE. — Foire. — Bœufs gras,

de 28 à 32 fr. les 50 kilos
Bœufs d'attelage, en hausse.
Porcs gras, de 40 à 44 fr. les 50 kilos.
Autres, cours ordinaire.
Moutons gras, de 60 à 65 c. le kilo.
Autres, de 10 à 25 fr. l'un.
Volaille, de 50 à 60 c. la livre.
Œufs, 70 c. la douzaine.
Blé, de 13 à 13,50 les 4/5.
Maïs, de 10 à 11 fr. id.
Pommes de terre 3 à 4 fr. les 4/5.
Haricots, 5 fr. le 1/5.
Cerneaux de noix, de 6 à 7 fr. les 4/5.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tué par un arbre. — M. Bahut, propriétaire et maire de Saint-Paul-de-Vern, canton de Saint-Céré, était occupé à abattre des arbres de sa propriété aidé par son domestique, âgé de 14 ans. Un de ces arbres, en tombant, atteignit ce dernier, à la tempe droite, lui faisant une éraflure qui provoqua une abondante hémorragie.

Malgré les soins que lui prodigua le docteur Calé, appelé en toute hâte, la victime de cet accident succomba quelques instants après.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Arrestation. — Ces jours derniers, le gendarmier de Souillac a arrêté le nommé Jacques Laval, âgé de 68 ans, né à Barrèze (Dordogne), domicilié à Souillac, en vertu d'une contrainte par corps décernée par M. le procureur de la République de Gourdon, en exécution d'un jugement du tribunal correctionnel de notre ville, en date du 4 octobre 1900, le condamnant à 8 jours de prison pour vol d'un porte-monnaie. Conduit sous bonne escorte à Gourdon, Laval a été écroué à la prison de notre ville.

VAILLAC. — Elections municipales. — A la suite du décret portant dissolution du conseil municipal, les électeurs de la commune de Vaillac sont convoqués pour le dimanche 17 février, à l'effet d'élire 10 conseillers municipaux pour renouveler le conseil.

UN JOURNAL
Persuada ce Monsieur d'essayer pour son enfant un Remède renommé.



Fillette ANTOINE

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur le cas de ce Monsieur qui, désespéré du précaire état de santé de sa petite fille, fut persuadé par un article de journal d'essayer un remède qui ramena promptement son enfant à la santé. Ce Monsieur nous écrit ce qui suit:

Le Val d'Ajol (Vosges) 15 août 1899.

Messieurs, ma petite fille, alors âgée de 5 mois, fut, il y a quelque temps, atteinte de convulsions et, malgré tous les soins dont elle était entourée, arriva rapidement à un état désespéré.

Son corps était couvert de boutons, clous, furoncles, et son état de faiblesse s'aggravait de jour en jour.

Une quantité de remèdes furent essayés sans résultat, et j'étais absolument désespéré, lorsque j'appris par un journal la merveilleuse efficacité de l'Emulsion Scott.

J'employai de suite votre préparation et ne puis regretter qu'une chose, c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Ma fillette est maintenant toute transformée, elle est très forte et très intelligente, et je n'hésite pas à affirmer que c'est grâce à l'Emulsion Scott que j'ai pu la conserver.

Agréez, Messieurs, l'expression sincère de ma profonde reconnaissance. Alfred Antoine.

Il se peut trouver dans la famille de la personne qui lit ceci, un cas de maladie qu'il serait facile de guérir par l'Emulsion Scott. S'il en est ainsi, nous ne vous dirons qu'une chose: « Employez ce remède, le succès est assuré » et, avant peu, vous en apprécierez tous les bienfaits. Mieux que tout commentaire, d'ailleurs, son succès qui, depuis vingt-cinq ans, ne s'est jamais démenti un seul instant, vous assure de ses nombreuses et indiscutables qualités. L'Emulsion Scott est la plus agréable forme d'huile de foie de morue combinée aux hypophosphites de chaux et de soude et à la glycérine; et les médecins, vu son efficacité, vous la recommanderont de préférence à toute autre. Mais, pour en obtenir tout le résultat attendu, ayez bien soin d'acheter la véritable Emulsion Scott.

Vous la distinguerez des préparations inférieures qu'on pourrait vous proposer, à notre marque de fabrique collée sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à: Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



Chez nos voisins

SAINT-SYLVESTRE Lot-et-Garonne. — Terrible accident. — Lundi, vers neuf heures et demie du matin à la minoterie de Capdeville, appartenant à M. Simoneau, le nommé Albert Lavergne, âgé de 36 ans, a eu les mains prises et enroulées dans un sac, avec lequel il nettoyait un arbre de couche. Le mouvement de rotation de l'arbre auquel il était attaché par un de ses bras, et qui atteignait une vitesse de 160 tours à la minute, a eu pour effet de projeter ses jambes contre une barre de fer qui lui a meurtri les chairs et brisé les os.

On ne peut pas encore se prononcer sur la gravité de cet accident.

FUMEL. — Foire. — A cause de la pluie,

tous les animaux étaient en baisse.
Porcs gras, de 40 à 43 fr. les 50 kilos.
Petits porcs, de 15 à 25 fr. l'un.

Moutons gras, environ, 65 c. le kilo.
Autres, de 12 à 28 fr. l'un.
Poules, de 4 à 5 fr. la paire.
Lapins domestiques, de 1,50 à 2,50 la paire.
Œufs, 80 c. la douzaine.
Blé, de 15 à 15,50 l'hectolitre.
Maïs, de 12 à 13 fr. id.

BULLETIN FINANCIER

Les liquidations de positions de spéculateurs défailants ont continué aujourd'hui et ces exécutions ont provoqué sur le marché un certain malaise qui s'est traduit par un peu de baisse sur l'ensemble des valeurs.

Les affaires sont très calmes et ne paraissent devoir reprendre avant que le marché n'ait repris confiance.

Le 3 0/0 revient à 102,10, le 3 1/2 0/0 à 102,85.

La Banque de France est à 3,785.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 577; le Crédit Foncier à 670, le Crédit Lyonnais à 1,106 et la Société Générale à 616 sont fermes sans changement.

Parmi les Chemins français: Le Lyon clôture à 1,705 et le Nord à 2,305. Le Suez a baissé de 15 fr. à 3,640.

L'Extérieure recule à 71,87; l'Italien est à 95,15, le Portugais à 24,10, le Russe 3 0/0 1891 à 86,85; le Turc D est fermé à 24,27 et la Banque Ottomane à 543.

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les Varices, le phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge: hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

L'Aliment complet de Maxime Groult

Fils aîné à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constitue pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., l'ALIMENT COMPLET IDÉAL. — Gros, Imp. Leblanc, Paris XV^e. Echantillon gratuit sur demande.

L'UNION

Compagnie anonyme d'Assurances contre l'Incendie FONDÉE EN 1828

Capital social, Réserves et Primes: 103 millions 383,489 francs

La Compagnie assure contre l'Incendie et contre le Feu du Ciel toutes espèces de propriétés mobilières et immobilières. — Etablie depuis 72 ans, elle garantit plus de 17 milliards 994 millions de valeurs et en remboursant 240 millions de francs pour dommages d'incendie, elle a donné des preuves nombreuses de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements — Elle a nommé pour son représentant à Cahors: M. A. DISSÈS, 1, rue Pierre-Brunies.

Chemin de fer d'Orléans

Places de Luze — Compartiments-Couchettes.

La Compagnie d'Orléans se propose de mettre à la disposition des voyageurs, dans certains trains express, des places de Compartiments-Couchettes dont le prix est très sensiblement inférieur à celui des places de lits-toilette.

Le prix d'une place de Compartiments-Couchettes est égal au prix du billet de première classe, augmenté d'un supplément de 10 francs, quel que soit le parcours à effectuer.

Le nombre de ces places étant limité, il ne pourra être satisfait aux demandes que dans la mesure des disponibilités.

Fêtes du Carnaval 1901.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS.

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits prévus par le tarif spécial G. V. N^o 2 qui seront délivrés les samedi gras, dimanche lundi et Mardi gras (16, 17, 18 et 19 février) seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (20 février).

Ces billets conserveront leurs durée de validité lorsqu'elle expirera après le 20 février.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VI

LES INDISCRÉTIIONS DE MARCEL

Pourvu qu'il se justifie ! Ce n'est plus le moment d'entretenir les équivoques, d'épaissir les mystères ; il n'y a qu'une solution qui puisse tout sauver.

En soliloquant de la sorte, le capitaine était arrivé devant sa tente. Antonios guettait son retour.

— Il est là, dit le maître d'équipage en montrant la tente.

— C'est bien, reste ici et veille à ce qu'on ne vienne pas me déranger.

Antonios témoigna quelque dépit à cette injonction, mais elle était articulée de manière à lui enlever toute velléité de discussion. Il resta donc dehors, où il ne se fit pas faute d'exhaler sa mauvaise humeur.

Mais le temps passa, et cette satisfaction lui parut bientôt insuffisante. Des bourdonnements de voix arrivaient jusqu'à lui et lui donnaient la fièvre.

— Qu'est-ce qu'ils se disent là-dedans ?... Mais qu'est-ce qu'ils se disent ?...

Il n'y tint plus et se risqua à pénétrer sous la tente.

Artaki parlait et le capitaine l'écoutait avec une certaine curiosité. Celui-ci, en apercevant le maître d'équipage, interrompit brusquement le jeune homme.

— Que veux-tu ? demanda-t-il.

— Dame, capitaine, je voulais voir si je pouvais rentrer...

— Je t'appellerai quand il sera temps. D'ici là, nous n'avons pas besoin de toi. Va.

Antonios reprit sa faction plus hargneusement qu'au début.

— Ils n'en finissent pas et je ne saurais rien !... Par saint Nicolas, le capitaine me payera cela !...

Si le capitaine devait payer cela, il n'était pas soucieux de hâter le règlement, car, malgré ses promesses, il ne rappelait pas Antonios.

— Ma fois, tant pis, fit celui-ci, je me risque encore une fois.

De nouveau, il souleva la portière de la tente et trouva le capitaine étreignant avec force les mains d'Artaki, lui donnant avec animation des détails que celui-ci accueillait avec des marques d'assentiment et de surprise.

Empresterios se tut pour courir au maître d'équipage, le saisit par les épaules, le jeter dehors et lui crier d'une voix qui glaça son vieux compagnon :

— N'y reviens pas, Antonios ! Je ne te le passerais plus cette fois.

— Non ! J'ai jamais vu de quart si aussi long que celui-ci, gémissait Antonios une

heure plus tard.

« La soute aux secrets a été longue à vider... Non ! mais qu'est-ce qui se passe ?... Que font-ils ? Je n'entends plus rien.

En effet, si l'entretien se prolongeait, il n'arrivait plus rien aux oreilles du maître d'équipage ; soit pour se mettre à l'abri de sa curiosité, soit pour tout autre raison, les interlocuteurs devaient parler à voix très basse.

Pour se distraire, Antonios eut, vers le soir, le spectacle du détachement des Philhellènes rentrant à Combotti.

Contre l'attente de ceux-ci, un engagement avec la garnison d'Arta, qui avait opéré une sortie contre eux, n'avait pas eu de suite, et ils avaient été ramenés au camp après une escarmouche d'une demi-journée...

Peu après, le capitaine sortit enfin de sa tente.

— Tu peux entrer, dit-il à Antonios.

La joie du brave maître d'équipage, fut toute entière gâtée par l'accent et la physionomie douloureuse d'Empresterios.

— Allons ! ça s'est gâté ! Par saint Nicolas, la bonne chance ne veut pas railler notre bord...

Le capitaine s'en allait dans la direction du quartier général, l'air abattu. Il traversa, sans voir personne, le groupe de Philhellènes qui avaient posé leurs armes et vaquaient aux occupations ménagères.

Pendant que les uns apportaient de l'eau, allumaient le feu, découpaient les viandes, etc., quelques autres causaient, assis en rond, tout en nettoyant leurs armes et celles de

leurs compagnons pris par les corvées.

C'était Wilhelm qui tenait le dé de la conversation quand passa le capitaine.

— Eh bien ! Marcel, fus ne vaites plus *chorus* avec Chulio ! Fus êtes un caillard surprenant : vous avez des sgrubules de bedide fille quand il faut marcher au gombat et abrès, bigott ! fus fus tésolez barce qu'on fus ra-belle !...

— Oui, Wilhelm ! c'est vrai, je ne puis songer à une prochaine effusion de sang sans tristesse... Mais lorsque de ce mal doit sortir un bien, quand il est accepté, je me laisse emballer et suis tout déconft de n'aller pas jusqu'au bout.

Le vait est gue nous edions bien lancés !

— Oui, Wilhem ! Il me semble que nous aurions défoncé les lignes turques et, ma foi, puisqu'il faudra toujours en arriver là, c'est dommage que ça n'ait pas été pour de bon.

— Ya !... ya ! Mais c'édaît une difersion !

— Aoh !... fit sir Arthur. Elle m'avait coûté cher, la diversion.

— Mon pauvre sir Arthur ! s'apitoya Marcel en regardant l'Anglais dont un mouchoir bandait la figure. Racontez-nous donc comment vous avez été blessé !... Dois-je dire blessé ?...

— Vo étiez insupportable ! Marcel. Vo plaisantez toujours !

— Non, mon cher camarade. Croyez bien que votre infortune ne me donne pas du tout envie de rire...

(A suivre.)

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

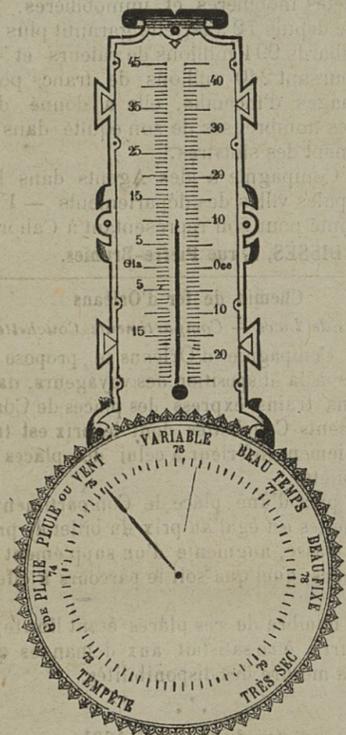
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUTS PROCÉDÉS



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 3,5.
Id. maxima de la veille : 8,5.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres 8 :

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7e. Sommaire du numéro 2289 du 9 Février 1901.

GRAVURES. — Angleterre : Les funérailles de la Reine Victoria : Le yacht royal « Alberta » portant le cercueil de la Reine. — Les servi-

teurs écossais enlevant le corps de la Reine de la chapelle ardente, à Osborne. — Le cortège funèbre, à Trinity-Pier « Cowes ». — Le convoi funèbre traversant la ville. — Préparatifs pour l'embarquement, à bord de l'« Alberta ». — Vue panoramique de la rade de Spithed, et défilé du yacht « Alberta », devant les cuirassés anglais et étrangers. — Le cortège funèbre, à Londres. — Le Roi Edouard VII et l'empereur Guillaume. — Les princes étrangers. — Lord Roberts. — Le Mausolée royal, à Frogmore. — Le duc de Norfolk. — L'amiral Bienaimé. — Le Général Dubois. — Le service funèbre, dans la chapelle de Windsor.

Paris : L'exposition des sports, au Grand Palais.

Portraits : M. Jaccoud.

Nécrologie : M. Leroux, ancien préfet.

Egypte : Alexandrie : Départ de troupes anglaises pour le Transvaal.

Chine : L'histoire de la Guerre, racontée par les images chinoises.

Pays-Bas : Tapisserie offerte par le Gouvernement français à S. M. la reine Wilhelmine.

Marine : Le cuirassé allemand le « Moltke » menant la délégation allemande à Constantinople.

Turquie : Fontaine élevée à Constantinople en souvenir du voyage de Guillaume II.

TEXTE : Chronique : Courrier de Paris, par Philippe Maquet ; Variétés : Procès de sorcellerie, par G. Lenôtre ; L'exposition des sports, par A. Wimille ; Les funérailles de la Reine Victoria, par N. Nozeroy ; Départ des troupes anglaises pour le Transvaal, par L. de Montarlot ; Beaux-Arts, par O. Merson, etc.

Explication des gravures, Echees, Rébus, Revue comique, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimille, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.

Nouvelle : Le Roman de la Justice, par Paul Perret ; illustrations de Simont.

Le numéro : 50 centimes.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6e. — Sommaire du 7 Février 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Paul Junka : Sauvagerie. — Daniel Lesneur : Justice de femme (suite). — Théodore Cahu : L'étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wendel : L'or rouge (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jean Rolland : L'œil d'or (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. Sommaire — du n^o 10 — du 7 Février 1901.

Un divertissement russe, par Victorien Anry. — La Dinette, par R. G. — L'héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Petit Biquiou devient Biquette, par Marthe Bertin. — Les trois Boeufs (conte arabe), par H. Balesta. — Le petit Garçon du chou et la petite Fille de la salade, par Marguerite Miot. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de H. Soudfont, A. Birch, Ed. Zier, J. Geoffroy, Ed. Gros.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 147^e livraison (9 Février 1901).

Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. — La Reine Victoria, par Louis Rousselet. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Trains ensevelis sous la neige, par H. Norval.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 6 (9 Février 1901).

1^o A travers le Yun-Nan et du Yun-Nan au Tonkin, par le Kouei-Tchéou et le Kouang-Si, par M. le Vicomte de Vaulserre.

2^o A travers le monde : Le Pardon de Lannilis.

3^o Civilisations et religions : En Italie. Autour de Florence (Suite), par André Maurel.

4^o L'Expansion Coloniale : Le ravitaillement du Soudan par le Bas Niger.

5^o La lutte économique : Le rôle des étudiants dans la lutte économique, par Charles Rabot.

6^o Dans le monde du travail : Les trains les plus rapides du monde.

7^o Livres et Cartes.

8^o L'Armée autour du monde. — Allemagne : Un nouveau revolver automatique ; changement de tenue dans l'armée. — Suisse : Sur l'emploi des mitrailleurs.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, Allées 3. Fénelon à Cahors (Lot)

10^c
En Vente partout
10^c

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)